



ACCUEIL DE LOISIRS DE COUTERON 3 / 13 ANS

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Mercredis Septembre à decembre 2020

1ère phase	2e phase
Habituees : <input type="checkbox"/>	Occasionnels ou Nouvelles demandes : <input type="checkbox"/>
5 jours depuis l'été 2019	moins de 5 jours depuis l'été 2019

PARENTS Nom :

Prénom :

Adresse Mail :

ENFANT Nom :

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Age : ans

RÉGIME ALIMENTAIRE : **SANS PORC**

VÉGÉTARIEN

PAI

Remplissez les tableaux de façon méticuleuse, ils nous serviront pour la saisie informatique.

N° D'ORDRE : Enregistré par : _____	
DATE DE RECEPTION le / / 2020 H.... Par Mail <input type="checkbox"/> Par Courrier <input type="checkbox"/> Direct <input type="checkbox"/> <i>cadre réservé au Secrétariat</i>	

SEPTEMBRE

	Matin	Repas	A. Midi
Mercredi 2 Septembre			
Mercredi 9 Septembre			
Mercredi 16 Septembre			
Mercredi 23 Septembre			
Mercredi 30 Septembre			

NOVEMBRE

	Matin	Repas	A. Midi
Mercredi 4 Novembre			
Mercredi 18 Novembre			
Mercredi 25 Novembre			

OCTOBRE

	Matin	Repas	A. Midi
Mercredi 7 Octobre			
Mercredi 14 Octobre			

DECEMBRE

	Matin	Repas	A. Midi
Mercredi 2 Décembre			
Mercredi 9 Décembre			
Mercredi 16 Décembre			

NAVETTE / RAMASSAGE - Choisir le même arrêt le matin et soir

RAMASSAGE ALLER	Matin	ARRETS	NAV Arrêts	NAVETTE RETOUR	Soir	ARRETS	NAV Arrêts
		8h08	Marcel Pagnol				17h00
	8h12	Niollon			17h15	Bellevue Solari	
	8h15	Malherbes			17h18	Beisson pharmacie	
	8h18	Roi René			17h20	3 Moulins	
	8h23	Arts & Métiers			17h27	(Sextius) Rotonde Bonaparte	
	8h30	Daudet			17h30	Malherbes	
	8h38	Bellegarde			17h32	Roi René	
	8h40	3 Moulins			17h37	Arts & Métiers	
	8h43	Beisson pharmacie			17h45	Daudet	
	8h48	Bellevue Solari			17h54	Bellegarde	
	9h00	Arrivée Couteron			18h02	Marcel Pagnol	

Consulter le règlement intérieur pour les conditions d'annulation.

ATTENTION !

Le nombre d'enfants accueillis dépendra du protocole mis en place en septembre

- **Pour les habitués** : 2 possibilités de nous adresser ce formulaire

Par mail, à partir du vendredi 26 juin, à l'adresse "reservation@cscdavin.fr", ou par courrier (possibilité de dépôt direct au secrétariat du CSC).

*Les inscriptions de dernière minute
devront se faire directement
au secrétariat à partir du 30 août*

- **Pour les Nouveaux et occasionnels** : Mêmes dates et conditions que pour

les habitués, mais les demandes seront étudiées en 2e phase, à partir du 20 juillet au fil des places disponibles.

En raison du nombre limité de place, l'inscription à l'Accueil de Loisirs ne sera définitive qu'après :

- Vérification et/ou mise à jour du dossier de l'enfant (fiche sanitaire, pièces obligatoires, impayés...)
- Confirmation des disponibilités par le secrétariat du CSC selon l'ordre d'arrivée et les places disponibles
- Dépôt du **chèque** de règlement dans la semaine suivant la confirmation

AUCUN ENFANT NE SERA ACCEPTE PAR LES ANIMATEURS SANS ÊTRE A JOUR DE SON INSCRIPTION.

Date:

Signature :